22909 - Comment le musulman doit-il formuler l’intention de jeûner ?

question

Comment doit-on formuler l’intention de jeûner le Ramadan ? A parti de quel moment l’intention de jeûner doit-elle exister ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’intention consiste à se résoudre à jeûner et elle doit être formulée chaque nuit ».

Fatwa de la Commission Permanente, tome 10 P. 246.

Certains ulémas soutiennent que l’intention du début suffit dans tout un ensemble d’actes dont la succession est une condition de validité. L’intention initiale s’applique aussi longtemps que la succession des actes ne sera rompue pour une excuse. Dans ce cas, il faut renouer l’intention. Cela étant, si l’on formule au premier jour du Ramadant l’intention de jeûner tout le mois, à moins qu’il arrive une excuse qui interompt la succession du jeûne, cela devrait suffire. C’est comme si l’on voyage en ramadan. Car,dans ce cas, on doit, au retour, renouveller l’intention de jeûner. Ceci est plus exact puisque si vous interrogiez tous les musulmans, chacun d’eux vous dirait : moi, j’ai formulé dès le début l’intention de jeûner tout le mois. Si l’intention ne se concrétise pas rééllement, elle est jugée l’être. En effet, le Statut originel est la non rupture. C’est pourquoi nous avons dit : si la succession est interrompue pour une raison valable et que l’on veut reprendre le jeûne, il faut renouveller l’intention. Voilà l’avis qui rassure ».